

# Appel à projets ARTEX - Art, Technologie, Expérimentation

## REGION DES PAYS DE LA LOIRE

### Présentation du dispositif

- L'objectif de cette aide est :
  - de rapprocher les créateurs des nouvelles technologies et du monde de l'entreprise,
  - d'intégrer l'innovation technologique dans des projets artistiques propices à la transdisciplinarité et aux coopérations entre les artistes, les entreprises, les laboratoires de recherches et les établissements d'enseignement supérieur.
- L'aide régionale vise à soutenir le travail de création mené par les créateurs de toutes disciplines auprès (ou au sein) d'entreprises, de laboratoires de recherches et/ou d'établissements d'enseignement supérieur. Ce travail de création doit aboutir à la livraison d'une production achevée ou d'une maquette.
- Cette aide vise à financer le temps de recherche et de création des créateurs, leurs déplacements éventuels, les acquisitions de matériels, les frais d'hébergement et de restauration, la rémunération d'experts.
- Peuvent bénéficier de cette aide les Associations, les Etablissements ESR - Organismes de recherche, les Entreprises.

### Montant de l'aide

- Le montant maximum de l'aide est fixé à 10 000 €. Il ne peut dépasser 80% du coût global du projet.

### Informations pratiques

- Les pièces à joindre au dossier de demande sont :
  - la lettre de demande,
  - la présentation des artistes / équipes artistiques impliqués,
  - la présentation de la structure partenaire (laboratoires de recherches, établissements d'enseignement supérieur et/ou entreprises),
  - les engagements écrits des partenaires du projet.
  - la présentation du projet artistique : origine du projet, description du travail de création, pertinence de son inscription dans le parcours du créateur,
  - pertinence de son inscription dans les attentes de la structure associée, perspectives d'application pour la structure associée et détail des temps de présentation au public,
  - le budget prévisionnel équilibré en dépenses et en recettes, mentionnant la participation des partenaires publics et privés,
  - un RIB,
  - le numéro de SIRET.
- Le dossier de demande se fait en 1 exemplaire par courrier ainsi que par mail, en format PDF.
- Pour toute information complémentaire : 02 28 20 51 30.

---

## Organisme

### REGION DES PAYS DE LA LOIRE

- 1 rue de la Loire  
44966 NANTES  
Web : [www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)